

et soeur étaient en procès avec Wiry de Créhange et Pittange, ainsi qu'il résulte de décrets et sentences du Conseil provincial (23. 1. 1556) et du Grand Conseil de Malines (30. 4. et 11. 9. 1557). La requête adressée au Conseil émanait non seulement de Nicolas, mais de Jean, de Guillaume, de Jérôme (à ce moment écuyer, seigneur de Horst) et de Marie, épouse d'Antoine Van Os. La pièce demandait «le retrait lignage d'une part de la seigneurie de Guirsch, vendue à Wiry de Créanges par feu FRANÇOIS de Boussleiden», qui semble avoir été le cinquième fils de Gilles III et qui était de son vivant premier écuyer de la reine Marie de Hongrie. (29) En effet, peu avant 1555, un François de Busleiden, seigneur de Horst, Rode et Cortelquech rendit à Wirich, seigneur de Créhange et Pittange, le château de Guirsch avec dépendances, la dime et le moulin de Lefflingen, la dime de Stockem etc. Ces biens furent relevés en fief suivant acte du 1. 9. 1555. (31)

Le 27. 1. 1587 le Conseil provincial fut encore une fois amené à se prononcer dans cette affaire opposant Wiry de Créhange et les héritiers de feu Gilles de Busleiden. (32)

VALÉRIEN,

fils de Gilles II, était seigneur de Guirsch et, par sa femme née Anne de Keymich (ou Kempf), seigneur d'Aspelt.

Le 12. 12. 1497, le marquis de Bade, gouverneur du pays de Luxembourg, «le commet à l'office de gruyer et forestier du bois d'Anlier, en remplacement de son père qui a résigné à cause de son grand âge». (33) Le 5. 12. 1498 Valérien est nommé au poste important de receveur particulier des domaines au quartier d'Arlon et en 1501 à celui de conseiller au Conseil provincial.

Le 16. 2. 1503 Diderich Griffenklæe von Wolratz et sa femme vendent aux époux Busleiden-Keymich, pour 1360 fl. du Rhin, leurs biens sis à Reckange lez Mersch et dépendant de la seigneurie de «Holfeltz». (34)

A la date du 8 mai de la même année, Valérien relève en fief de Gérard, seigneur de Wiltz, la dime de Tintange. (35)

Le 12. 11. 1504 Valérien et sa femme se rendent acquéreurs, moyennant 200 fl., du tiers du village de Kaler, prévôté d'Arlon, «avec toutes les dépendances». (36)

Puis ils achètent à Henri Haltfast, stromayer à Arlon, ses biens aux villages de Bous, Bruch et Sulle pour la somme de 120 fl. (9. 5. 1505) (37) et aux seigneur et dame de Mersey et à la veuve Conon de Bubingen, moyennant 1000 fl., un quart du château et de la seigneurie d'Ell, avec toutes les dépendances (1506) (38)

Dans un acte daté du 26 novembre 1505, Philippe-le-Beau déclare qu'en 1501 et en 1505, alors que Valérien était receveur général du duché de Luxembourg, il avait engagé à celui-ci la haute justice d'Aspelt ainsi que des villages de Frisange, Evrange et Volmerange moyennant 155